

**ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DAUPHINOISE**  
**REGLEMENT CHALLENGE DES RALLYES VHC 2025**  
**ASA DAUPHINOISE**  
**Pilotes et copilotes**

**Article 1 :**

L'ASA Dauphinoise organise un **Challenge des Rallyes VHC** ouvert à tous les pilotes et copilotes licenciés (es) à l'ASA Dauphinoise pour l'année 2025.

Tout licencié qui souhaite participer à ce Challenge DEVRA IMPERATIVEMENT S'INSCRIRE auprès de l'ASA par mail ou par courrier postal (fiche d'inscription sur le site [www.asadauphinoise.com](http://www.asadauphinoise.com)).

Inscription gratuite et devant se faire avant le 15/09/2025

Aucune inscription aux Challenges ne sera prise en compte si le bulletin n'est pas envoyé avant cette date.

**Article 2 :**

Seront pris en compte, **les 7 meilleurs résultats** (entre le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et le 15 décembre 2025) obtenus par chaque pilote ou copilote en rallyes régionaux ou nationaux se déroulant sur le territoire Français.

**Les résultats obtenus sur les 4 Rallyes de l'ASA : Matheysine – Trièves - Chartreuse et Balcon Est bénéficieront d'un coefficient 2 (doublement des points).**

Les résultats seront retenus et comptabilisés en tenant compte du classement général.

**Article 3 :**

**Nouveauté 2025 :** un bonus sera attribué à tout pilote ou copilote participant à une épreuve dans la qualité de commissaire ou chronométreur ou officiel .

2 pts	Par épreuve extérieure
4 pts	Par épreuve de l'ASA Dauphinoise

Chaque participation à des épreuves dans une de ces qualités devra être notifiée sur le tableau résultat à la fin du règlement et à renvoyer comme le stipule l'article 2 de ce règlement.

**Article 4 :**

Les pilotes et co-pilotes inscrits au challenge de l'ASA DEVRONT OBLIGATOIREMENT TRANSMETTRE LEURS RESULTATS avec copie du classement complet des épreuves.

En fin d'année, le tableau RESULTATS que vous trouverez à la suite de ce règlement est à retourner rempli par courrier ou par mail : [contact@asadauphinoise.com](mailto:contact@asadauphinoise.com)

**Date limite de dépôt : 15 décembre 2025**

ATTENTION : aucun résultat supplémentaire ne sera pris en compte après cette date !

Un seul classement sera édité après le 15 décembre 2025 et sera publié le jour de la remise des prix.



**ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DAUPHINOISE****Article 5 : ATTRIBUTION des POINTS :**

Classement dans la Classe :

Classement	Points
1 <sup>er</sup>	18 pts
2 <sup>ème</sup>	15 pts
3 <sup>ème</sup>	12 pts
4 <sup>ème</sup>	10 pts
5 <sup>ème</sup>	8 pts
6 <sup>ème</sup>	6 pts
7 <sup>ème</sup>	4 pts
8 <sup>ème</sup>	3 pts
9 <sup>ème</sup>	2 pts
10 <sup>ème</sup>	1 pts

Le pilote ou copilote ayant obtenu le plus de points sera déclaré vainqueur du Challenge de l'ASA Dauphinoise.

En cas d'égalité de points, le nombre de participation aux épreuves de l'ASA sera pris en compte.

**Article 6 :**

Le classement définitif sera établi le 15 Décembre 2025. Il sera publié uniquement le jour de la remise des prix. Les primés(es) seront avertis par mail.

La Première Féminine et le ou la Meilleur(e) jeune (moins de 25ans au 1er janvier 2026) seront récompensés(es).

Les 10 premiers pilotes du Challenge seront récompensés (es).

Les 10 premiers copilotes du Challenge seront récompensés(es).

**Article 7 : REMISE des PRIX**

Elle aura lieu au cours d'une soirée organisée par l'ASAD.

Tout pilote ou co-pilote inscrit au challenge qui n'assisterait pas à cette remise des prix sans motif valable verrait ses récompenses (prix et coupes) acquis à l'ASAD, sans aucun recours possible.

Dans le cas où vous ne pourriez pas assister à la remise des prix, merci de nous le faire savoir par mail : [contact@asadauphinoise.com](mailto:contact@asadauphinoise.com)

**Article 8 : PRIX ET RECOMPENSES**

Les prix et récompenses sont nominatifs et ne sont pas cessibles .

Si le pilote ou co-pilote ne souhaite pas bénéficier de ses récompenses, il est tenu de le faire savoir avant la remise des prix à l'ASA Dauphinoise.

Ses récompenses seront attribuées à la personne suivant le 10<sup>ème</sup> du challenge ; seul le Président de l'ASA Dauphinoise est dans le pouvoir d'attribuer un lot à une autre personne.

**Article 9 :**

**Les challenges de l'ASA Dauphinoise correspondent aux disciplines organisées par l'ASAD.**



## ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DAUPHINOISE

## Tableau Résultats « VHC »

Tableau à remplir obligatoirement	N° Licence
NOM	MAIL
PRENOM	TEL

Epreuves	Coef	Moyenne choisi	Nombre de partant dans la Moyenne	Résultat	Cadre réserver ASA
Balcon Est du Vercors	2				
Matheysine	2				
Trièves	2				
Chartreuse	2				
.....	1				
.....	1				
.....	1				
	1				
	1				
	1				
	1				
	1				
	1				
	1				
	1				

Listez ci dessous vos participations aux épreuves en qualité de commissaire ou autre (course de côte, slalom, circuit, rallye, ...) et listez le nom de chaque épreuve :

-  
-  
-  
-  
-

Fait à.....LE.....  
SIGNATURE :

